



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 07 avril 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, **le sept avril deux mil vingt à vingt heures**, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel MAGARD, Maire

	Présent	Absent	A donné pouvoir à
Jean-Michel MAGARD	X		
Denis BELLINGER	X		
Gaëlle BESSIN	X		
Gaëlle BILBAULT (WALLERICH)	X		
Céline CARRERE (SCHOENECKER)	X		
Isabelle CORNETTE (MATOWICS)	X		
Alain COURCELLE	X		
Frédéric DROUIN	X		
Charles HEINE	X		
Isabelle HIGUET (WEISS)	X		
Sébastien KOUN		X	Céline CARRERE
Sandrine LECLERC (PETITJEAN)	X		
Emmanuel LEVAUX	X		
Christine MANGIN (BOESPFLUG)	X		
Fabrice MAUFAY	X		
Carine PIZZITOLA (NOEL)		X	
Damien POISOT		X	Raphaël REYSZ
Raphaël REYSZ	X		

Nombre de conseillers	
Elus :	19
En fonction :	18
Présents :	15
Votants :	17

Date de la convocation
31 mars 2022

Secrétaire de séance
Gaëlle BILBAULT

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation de la précédente séance

Point n° 1 : 2022 – 19 – Compte de gestion 2021 - Commune

Point n° 2 : 2022 – 20 – Vote des taux des deux taxes locales

Point n° 3 : 2022 – 21 – Subvention aux sociétés

Point n° 4 : 2022 – 22 – Subvention à la coopérative scolaire

Point n° 5 : 2022 – 23 – Budget Primitif 2022 – Commune

Point n° 6 : 2022 – 24 – Compte administratif 2021 – Lotissement

Point n° 7 : 2022 – 25 – Compte de gestion 2021 – Lotissement

Point n° 8 : 2022 – 26 – Budget Primitif 2022 – Lotissement

Point n° 9 : 2022 – 27 – Convention de prêt de matériel de la CCAM – Avenant n°1

Point n° 10 : 2022 – 28 – Demande de subvention départementale pour la remise à niveau de la collection de base de la bibliothèque

Point n° 11 : 2022 – XX : Réalisation d'un emprunt pour l'acquisition de terrains et pour la réalisation de travaux pour le Lotissement « Volstroff 2020 »

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur Jean-Michel MAGARD, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du C.G.C.T., Madame Gaëlle BILBAULT est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal en date du 24 mars 2022

Monsieur le Maire soumet au vote, le procès-verbal de la séance du 24 mars 2022 qui est approuvé à l'unanimité

2022 – 19 : Compte de gestion 2021 - Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité le compte de gestion M14 dressé pour l'exercice 2021 par Madame Léone PRIGENT, Responsable de la Trésorerie de Hayange, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

2022 – 20 : Vote des taux des deux taxes locales

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, ainsi que le compte-rendu des travaux de la commission des finances, le Conseil Municipal décide de réviser le taux des deux taxes locales, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Il est rappelé à l'assemblée que ces taux peuvent être révisés chaque année et que depuis l'exercice 2021, ils comprennent également la part départementale.

Ainsi, après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de porter, à l'unanimité :

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 25, 26 % à **26,26 %** (taux incluant la part départementale),
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 53 % à **57 %**.

2022 – 21 : Subvention aux associations

Monsieur le Maire propose, à l'assemblée, d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales. Il propose également de reconduire l'aide, d'un montant de 8,- €, à la licence pour les jeunes de moins de 18 ans domiciliés à Volstroff.

Monsieur le Maire quitte ensuite la salle afin de permettre aux membres du Conseil Municipal de s'exprimer librement à ce sujet. En effet, il est également Président de l'association des Bénévol's Troff.

C'est ainsi qu'après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve les sommes présentées ci-dessous pour les associations.

Association I Learn English	150,- €
Association Sportive de Volstroff	2 360,- € + 464,- € d'aide à la licence
Club de Danse	2 090,- €
Ecole de Quilles	60,- €
Ecomissions	150,- €
Les Rigoles	370,- €
Ping Volstroff	180,- €
Sans Soucis	320,- €
Les Bénévol's troff	2 000,- €

2022 – 22 : Subvention à la coopérative scolaire

Monsieur le Maire rappelle que la Commission des Finances propose de maintenir le montant de 12,40 € par élève scolarisé soit en maternelle, soit en élémentaire.

Le nombre d'élèves, communiqué par Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire Saint Exupéry, est de 258.

Pour 2022, la proposition de subvention se calcule donc ainsi :

- 12,40 € x 258 élèves = 3.199,20 €

Après échanges, à l'unanimité des voix, l'assemblée délibérante

- ACCORDE une subvention de 3.199,20 € à la coopérative scolaire du Groupe Scolaire Saint Exupéry.

2022 – 23 : Budget Primitif 2022 - Commune

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Conseiller délégué, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 – M14 qui s'équilibre :

- en fonctionnement à : 1.138.316,- €

- en investissement à : 567.427,- €

soit un total de 1.705.743,- €

2022 – 24 : Compte Administratif 2021 - Lotissement

Monsieur Denis BELLINGER, Conseiller Municipal délégué est nommé Président de séance et présente le compte administratif du budget annexe Lotissement « Volstroff 2020 » pour l'année 2021. Celui-ci fait apparaître un solde nul tant en fonctionnement qu'en investissement puisque aucune opération est intervenue pendant l'exercice 2021.

Monsieur le Maire quitte la salle.

Monsieur le Président de séance procède au vote.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2021 - budget annexe Lotissement « Volstroff 2020 » est accepté.

2022 – 25 : Compte de gestion 2021 - Lotissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité le compte de gestion M14 dressé par Madame Léone PRIGENT, Responsable de la Trésorerie de Hayange, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, pour l'exercice 2021 du budget annexe Lotissement « Volstroff 2020 ».

2022 – 26 : Budget Primitif 2022 - Lotissement

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Conseiller délégué, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2022 – Budget annexe Lotissement « Volstroff 2020 » qui s'équilibre :

- en fonctionnement à 6.024.995,- €
- en investissement à 5.999.995,- €.

2022 – 27 : Convention de prêt de matériel de la C.C.A.M. – Avenant n° 1

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, a approuvé, lors de sa séance du 24 mars 2022, le projet de convention de prêt et d'utilisation du matériel de la CCAM entre la Commune de VOLSTROFF et la CCAM et a autorisé Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Cependant, en séance du 29 mars 2022, le Conseil Communautaire a approuvé, par 50 Voix Pour et 1 Abstention, la modification de l'article VI de cette convention en précisant que la mention « En cas de non-restitution, de destruction ou de vol du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser la valeur à neuf du matériel à remplacer » serait remplacée par « En cas de non-restitution, de destruction ou de vol du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser la valeur du matériel à remplacer, compte-tenu du prix d'achat du matériel et de sa vétusté ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE l'avenant n° 1 de la Convention présentée pour le prêt et l'utilisation du matériel de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

2022 – 28 : Demande de subvention départementale pour la remise à niveau de la collection de base de la bibliothèque

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental de la Moselle une demande de subvention pour la remise à niveau de la collection de base de la bibliothèque.
- PRECISE que la subvention sera inscrite au budget communal et sera exclusivement réservée à l'acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque.

2022 – XX : Réalisation d'un emprunt pour l'acquisition de terrains et la réalisation de travaux pour le Lotissement « Volstroff 2020 »

Point ajourné par manque d'éléments chiffrés « précis ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Jean-Michel MAGARD

Denis BELLINGER

Gaëlle BESSIN

Gaëlle BILBAULT (WALLERICH)

Céline CARRERE (SCHOENECKER)

Isabelle CORNETTE (MATOWICS)

Alain COURCELLE

Frédéric DROUIN

Charles HEINE

Isabelle HIGUET (WEISS)

~~Sébastien KOUN~~

Sandrine LECLERC (PETITJEAN)

Emmanuel LEVAUX

Christine MANGIN (BOESPFLUG)

Fabrice MAUFAY

~~Carine PIZZITOLA (NOEL)~~

~~Damien POISOT~~

Raphaël REYSZ